

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VALINES du 19 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf mai à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Jacquy MANIER, le maire.

ETAIENT PRÉSENTS : MM. Jacquy MANIER - Jean-Pierre BOUDINELLE - Françoise ANCELIN - Guy DIZAMBOURG - Christine BERTHE – DEFONTAINE Marcelle - David LECAT - Christine SANNIER - Daniel MASSON - Bernard LAVOINE - Mathieu BRIANT - Agnès VERMEESCH - - Loan BENTZ - Maxime BAILLEUL.

ABSENT EXCUSÉ : Ludovic LELEU

Date de la convocation à domicile : 14 mai 2021

Date d'affichage du compte rendu : 31 mai 2021

M. le Maire adresse ses remerciements à tous ceux qui se sont manifestés de quelque manière que ce soit lors du décès de M. Roger MARTIN, son beau-père.

ORDRE DU JOUR

I. Désignation du secrétaire de séance :

Madame Agnès VERMEESCH est désignée secrétaire de séance à l'unanimité par le conseil municipal.

II. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 avril 2021 :

Deux remarques sont formulées :

- Mme Agnès VERMEESCH souhaite apporter une précision quant à la collecte des pneus d'ensilage, une action initiée par l'Etat et non par la CCV : le recyclage des pneus permet de leur offrir « une 3^{ème} vie » par leur transformation, par exemple, en revêtement routier.
- M. Mathieu BRIANT informe qu'un débat a lieu sur les réseaux sociaux à propos de la collecte des verres, notamment de l'augmentation de la TEOM de 21,5% alors que les verres ne vont plus être collectés.

III. Elections, mise en place des bureaux de vote des 20 et 27 juin 2021 :

- Elections départementales :

Président du bureau de vote : Jacquy MANIER

Secrétaire : Christine SANNIER

8h00 - 10h30	ANCELIN Françoise	10h30 - 13h00	DIZAMBOURG Guy
	LAVOINE Bernard		BRIANT Mathieu
	LECAT David		BENTZ Loan
13h00 - 15h30	BOUDINELLE J-P	15h30 - 18h00	MANIER Jacquy
	SANNIER Christine		MASSON Daniel
	DEFONTAINE Marcelle		SANNIER Christine

• Elections régionales :

Président du bureau de vote : Jean-Pierre BOUDINELLE

Secrétaire : Agnès VERMEESCH

8h00 - 10h30	BERTHE Christine	10h30 - 13h00	VERMEESCH Agnès
	VERMEESCH Agnès		LELEU Ludovic
	BAILLEUL Maxime		MASSON Daniel
13h00 - 15h30	DIZAMBOURG Guy	15h30 - 18h00	BOUDINELLE J-P
	LECAT David		ANCELIN Françoise
	BAILLEUL Maxime		BENTZ Loan

IV. Proposition de renouvellement des photocopieurs :

Le contrat de location, contracté avec la société Ricoh, concernant le photocopieur des écoles arrive à échéance le 31 juillet 2021 et celui de la mairie le 31 décembre 2021. Actuellement le coût de location et de maintenance, pour les 2 photocopieurs, s'élève à 857,78 € HT par trimestre. M. le Maire propose de garder la société Ricoh comme fournisseur qui donne entière satisfaction depuis maintenant une dizaine d'années et présente à l'assemblée 3 propositions :

- 1) Renouvellement des 2 machines avec noir et blanc pour l'école = à 805,73 € HT ;
- 2) Renouvellement des 2 machines avec couleur pour l'école = 812,20 € HT ;
- 3) Renouvellement d'une seule machine, celle de l'école N&B devenue obsolète et maintien du matériel en place en mairie avec prolongation du contrat = 786,80 € HT/trimestre.

Les membres valident la 3^{ème} proposition.

V. Proposition de remplacement des portes des vestiaires :

M. le Maire rappelle le projet de remplacement des portes des vestiaires qui sont en bois, légères et qui ont déjà fait l'objet de plusieurs tentatives d'effraction.

Il présente, en référence, un devis des Ets Decayeux pour un montant 3 300 € TTC et celui des Ets Forestier pour 4 portes métalliques blindées dont le coût s'élève à 3 024 € TTC. A noter qu'une remise exceptionnelle de 50 % est appliquée.

La couleur retenue est gris foncé, RAL 7015, identique à celle du terrain multisports.

Les membres valident à l'unanimité le devis des Ets Forestier.

VI. Aménagement de 4 parcelles de terrain sur le lotissement « Les Ajoncs » :

M. le maire présente 2 propositions du cabinet Evia, chargé de l'aménagement des 4 nouvelles parcelles sur le lotissement « Les Ajoncs », l'une sans place de stationnement et l'autre qui prévoit des places de stationnement :

	• Sans emplacement de stationnement	• Avec emplacements de stationnement
LOT N°	SUPERFICIE (m2)	SUPERFICIE (m2)
17	510	484
18	523	502
19	536	514
20	521	499
Total m2	2090	1999
Total €	108 680	103 948

Les membres du Conseil optent pour la proposition n° 2 : il est judicieux de prévoir des places de stationnement même s'il y a un manque à gagner de 4 732 € à la vente pour une diminution de surface de 91 m2, ce à quoi il faudra ajouter le coût de création de ces emplacements.

VII. Demande d'autorisation environnementale déposée par la société Métostock :

Monsieur le Maire expose que la société Métostock Environnement, dont le siège social est situé à Feuquières-en-Vimeu, a déposé un dossier de demande d'autorisation d'exploiter, en vue de régulariser sa situation administrative en tant que centre de prétraitement de déchets industriels.

L'installation en cause est soumise au régime de l'autorisation environnementale et à l'ouverture d'une enquête publique pendant 31 jours consécutifs, du 19 avril au 19 mai 2021.

Il s'agit d'une régularisation et d'une mise en conformité des installations classées pour la protection de l'environnement, vu l'évolution de la réglementation en la matière.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter déposée par la société Métostock Environnement.

VIII. Etat des décisions prises dans le cadre des délégations consenties à M. le Maire :

- Règlement de diverses factures (€/TTC) :

• La Poste :	648,00	Achat timbres
• Garage Caron :	618,67	Pose triflash Kangoo
	182,40	Pose kit intérieur Kangoo
• IC4 :	206,40	Tickets cantine
• Bricomarché :	319,29	Fournitures diverses
• Ets Trancart :	250,93	Produits d'entretien

- Droit de préemption non exercé relatif à la vente de 2 biens immobiliers.

IX. Divers :

Remboursement arrhes versées pour location salle polyvalente

Monsieur le Maire expose que Madame Kathy HUBERT avait versé la somme de 200 euros correspondant aux arrhes demandées pour la réservation de la salle polyvalente le week-end du 15 et 16 mai 2021.

Vu le contexte actuel de crise sanitaire, les locations de salle n'étant pas autorisées, cette réservation a dû être annulée : il s'agit désormais de restituer cette somme. Accord unanime du Conseil.

X. Droit d'initiative :

M. Mathieu BRIANT demande s'il y a du nouveau pour l'école quant à la décision du lieu de fermeture de poste sur le RPI. Il rapporte que cette situation crée de l'inquiétude chez les enfants. M. le Maire déplore n'avoir aucune nouvelle malgré la transmission de la délibération actant la dissolution du RPI au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale.

M. David LECAT se demande si la lenteur de la décision ne présagerait pas un éventuel changement de décision quant à la fermeture de la part de l'Education Nationale ?

M. le Maire précise que le Président de région, Xavier BERTRAND, est intervenu, par courrier, auprès du DASEN pour le maintien des 3 classes.

M. Bernard LAVOINE demande de faire à nouveau appel à la Société Grare pour une campagne de dératisation dont l'intervention avait été efficace. M. Mathieu BRIANT estime que cela devient urgent vu la prolifération de rats en ce moment.

M. le Maire rappelle que le coût de l'opération initiale était de l'ordre de 2000 € et précise et qu'il va solliciter un nouveau devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.